



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Caen, le 4 octobre 2022

L'association des parents d'enfants déficients auditifs du Calvados (APEDAC) accompagne dans le département 18 élèves sourds et malentendants, scolarisés de la maternelle au lycée, en retransmettant tous les discours oraux à l'élève sous forme codée.

Le financement de ces activités reposait jusqu'alors essentiellement sur la contribution des familles et sur des subventions des collectivités qui ne peuvent se poursuivre dans les mêmes conditions à compter de janvier 2023.

Dans cette perspective, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Calvados, l'agence régionale de santé et les collectivités territoriales ont engagé depuis plusieurs mois un travail de concertation afin de permettre la poursuite de la scolarisation de ces enfants dans les meilleures conditions. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu et des pistes de réponse sont à l'étude. Elles seront précisées dans les semaines à venir.

Contact

Matthieu GONET

06 87 57 51 36

Mél. presse@ac-normandie.fr

www.ac-normandie.fr